



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUIN 2015 RESULTAT DES VOTES

Paris, le 19 juin 2015-L'Assemblée Générale Mixte s'est réunie jeudi 18 juin 2015 à 10 Heures, au 68 rue du faubourg Saint Honoré à Paris 8e.

Approbation des comptes sociaux et affectation du résultat

Dans sa partie ordinaire, l'Assemblée générale a notamment approuvé les comptes sociaux de l'exercice ouvert, exceptionnellement le 1er août 2015 et clos le 31 décembre 2014, qui dégagent un bénéfice net de 283 128,55€. Elle a délégué d'affecter ce résultat en report à nouveau, celui ci se trouvant porté à 291 408,42€.

Renouvellement de mandats d'administrateurs

L'Assemblée générale a également décidé de renouveler les mandats d'administrateurs respectivement, de Monsieur Vincent Rouget, de Monsieur Olivier Lavigne Delville et de Madame Sophia Chihab-Eddine, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Modifications statutaires suite à la loi "Florange"

Dans sa partie extraordinaire, l'Assemblée générale a décidé de déroger à la loi N°2014-384 du 29 mars 2014 afin de maintenir le principe selon lequel chaque action donne droit à une voix au sein des assemblées générales d'actionnaires; elle a en outre mis en conformité l'article 17 des statuts avec les nouvelles dispositions réglementaires relatives à la date limite d'enregistrement comptable des titres ("record date").

Résultats des votes par résolution

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à cette Assemblée Générale étaient au nombre de huit. Ils détenaient 761 435 actions et autant de droits de vote

Chacune des dix résolutions a été adoptée à l'unanimité de ces 761 435 voix, soit une majorité de 89,19% des droits de vote existants et de 89,14% du nombre d'actions constituant le capital social.

Relations Investisseurs : alain.benon@cfi-france.com

Tél..33(1) 40 07 81 03